

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 86 (1935)
Heft: 6

Artikel: Notes sur le hêtre du Caucase (*Fagus orientalis*)
Autor: Burger, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

86^me ANNÉE

JUIN 1935

N° 6

Notes sur le hêtre du Caucase (*Fagus orientalis*).

Il y a quelque 25 ans, feu Monsieur le conservateur des forêts *v. Seutter*, à Berne, acheta d'un grainier allemand, faute de faîne indigène, une petite quantité de semence de *hêtre du Caucase*. Les semis ayant bien réussi, les plants furent employés, par groupes, au garnissage de trouées dans les forêts domaniales bernoises du *Toppwald* et du *Brandiswald* (Emmental), qui sont des peuplements d'âges mêlés traités par jardinage. Dans ces plantations, le hêtre du Caucase s'est fort bien comporté. Jusqu'à maintenant, il ne s'y distingue guère de l'essence du pays, ni par la forme de sa tige, ni par l'allure de son accroissement. Seules ses grandes feuilles, d'un contour spécial, frappent à première vue.

Ayant observé des différences dans la défoliation du hêtre du Caucase et de notre fayard, j'ai cherché dans la littérature quelques renseignements sur les particularités de *Fagus orientalis*. Des publications de *Czeczott*, *Stoyanoff*, *Wulff* et autres, il ressort qu'on n'est pas très au clair sur la valeur systématique des différences qui séparent le hêtre d'Europe de celui de l'Orient; il y en a, de peu importantes, mais typiques cependant, dans la structure de la fleur et de la feuille. Les botanistes ne s'entendent point dans leur appréciation et la question de savoir s'il s'agit d'espèces véritablement distinctes ou de simples races locales. Voir p. ex. la publication de l'institut Rübel sur les hêtraies d'Europe (*Die Buchenwälder Europas*).

La littérature consultée est avare de précisions sur les différences de forme et d'accroissement de ces deux hêtres. Même dans les Balkans, zone de transition où les deux espèces — ou races — sont spontanées, il n'a pour ainsi dire rien été publié sur leurs particularités biologiques. Cependant tous les auteurs s'accordent sur un point qui semble acquis, c'est que là où *F. sylvatica* et *F. orientalis* croissent côte à côte, le hêtre du Caucase occupe les stations les plus chaudes et les plus sèches, qui sont aussi généralement les plus basses, alors que l'espèce occidentale est can-

tonnée dans les parties plus fraîches et plus humides de la région supérieure. *F. orientalis* représente donc une forme du hêtre plus méridionale, plus apte à supporter la sécheresse que *F. sylvatica*.

Dans une petite publication sur les allures de hêtres de provenance danoise et suisse, dans les environs de Zurich, j'ai pu démontrer que, pendant leurs premières années d'existence, les plants des deux races ne se défeuillent pas en automne, mais le plus souvent au printemps seulement, à la nouvelle foliation. Les hêtres zurichois, qui appartiennent à une race relativement méridionale, se défeuillent, dans leur développement ultérieur, à une date qui se rapproche toujours plus de l'automne. La race nordique du Danemark, par contre, garde à 20 ans encore presque toutes ses feuilles sèches pendant l'hiver entier, si ce n'est au sommet de son houppier.

Ces observations portaient à croire que les races du sud se défeuillent, pendant les premières années, plus tôt que celles du nord. Il était indiqué de vérifier le bien-fondé de cette hypothèse sur les hêtres indigènes et orientaux des forêts domaniales de l'Emmental. En fait, il s'avéra que les fayards du Caucase, hauts de 4 à 8 m, se dépouillent régulièrement plus tôt et plus complètement de leurs feuilles que les nôtres. MM. l'inspecteur forestier *Wyss* et le garde forestier domanial *Küpfer* nous ont déclaré que cette particularité les avait déjà frappés depuis longtemps. Selon eux, c'est la raison pour laquelle les groupes de hêtres du Caucase n'ont jamais été endommagés par la neige, alors que ce fut fréquemment le cas pour ceux qui ont été constitués avec du fayard indigène.

Cette différence de comportement devait ressortir d'une manière particulièrement typique en automne et au début de l'hiver 1933. Pour des raisons mal définies, la frondaison des hêtres et chênes indigènes resta presque entièrement verte jusqu'à la mi-novembre, si bien qu'à la fin de ce mois, au Brandiswald, p. ex., à 900 m d'altitude, les fayards du pays étaient encore tout-à-fait feuillés, alors que les caucasiens étaient dépouillés pour env. $\frac{4}{5}$.

Le 25 novembre, il tomba environ 20 cm de neige dans l'Emmental. La neige était si mêlée de pluie collante, adhérente, que des recrues résineux de la forêt jardinée, hauts jusqu'à 10 m, étaient entièrement enveloppés de neige, sans en souffrir autrement, du reste. La neige s'amoncela sur les cimes presque com-

plètement feuillées des hêtres du pays. Les houppiers des arbres adultes furent simplement comprimés, quelques branches rompues. Mais le matériel plus jeune, d'un âge allant jusqu'à environ 40 ans, fut, soit par pieds isolés, soit par groupes, littéralement écrasé et



Phot. H. Burger, Zurich.

Une branche du hêtre du Caucase (*Fagus orientalis*).

si fortement courbé qu'une bonne partie ne s'en remet pas. Quant aux hêtres du Caucase, déjà presque dénudés avant la chute de neige, ils n'ont aucunement souffert; pas un d'entre eux n'a été déformé.

Nous ne voulons nullement insinuer par là qu'il faille, à

l'avenir, remplacer dans nos plantations le hêtre indigène par l'espèce voisine de l'Orient. Cependant, dans les stations où l'on sait par expérience que notre fayard a beaucoup à souffrir de la neige, il conviendrait de récolter, à titre d'essai, de la graine provenant d'arbres qui se dépouillent tôt de leurs feuilles. En outre, on pourrait tenter de nouveaux essais avec le hêtre du Caucase, afin de se documenter sur sa valeur sylvicole dans nos conditions.

Au demeurant, nous savons que, en Valais par exemple, le hêtre disparaît rapidement de la forêt en amont du coude du Rhône, le climat continental ne lui convenant pas. Il en est bien à peu près de même en Basse-Engadine. Or, les géobotanistes démontrent que *F. orientalis* réussit dans des stations beaucoup plus sèches que *F. sylvatica*. N'y aurait-il pas lieu d'essayer de l'acclimater entre Martigny et Brigue ?

Répetons-le formellement, notre proposition ne tend point à mettre de côté le hêtre du pays. Mais, où la sélection la plus soigneuse des espèces indigènes ne suffit plus à produire des races appropriées à des conditions spéciales, il est licite de tenter de recourir à des espèces, ou races, exotiques pour combler quelques lacunes forestières.

H. Burger.

(Trad. : E. B.)

A propos d'une invasion de la tenthrède « *Hemichroa crocea* » Geoffr. sur l'aune vert.

Le 23 août 1931, j'observai que les larves d'une tenthrède avaient envahi les aunes verts de la promenade qui longe la rive sud du lac de St-Moritz. Je fus frappé, non seulement par une attaque aussi massive, mais encore par nombre de particularités intéressantes. Craignant que cette épidémie locale ne fit tache d'huile au cours des années suivantes, je me suis quelque peu attardé à l'étude de ce cas.

D'après ma détermination, il s'agit d'*Hemichroa crocea* Geoffr. (= *Dineura rufa* Panz.), qui appartient à la famille des Tenthredinides, hyménoptère assez fréquent sur l'aune, en particulier l'aune noir, et le bouleau. J'ignore si l'on a déjà signalé sa présence sur l'aune vert, mais cela me paraît être douteux.

*Enslin*¹ décrit la larve comme suit : « La tête est d'un noir brillant, la région dorsale jaune-verdâtre, les côtés de gris-blanchâtre à vert clair bleuté. La ligne qui sépare ces deux colorations est nettement marquée d'un large trait noir au-dessus de la rangée des tra-

¹ *Enslin, E. Die Tenthredinoidea Mitteleuropas*, « Deutsche entom. Zeitschrift » 1915, annexe.